



**Portes Euréliennes
d'Île-de-France**
communauté de communes

GUIDE DU TRI

MARS 2018



Toute ANOMALIE de tri constatée
entraînera la non collecte du bac
(bac scotché).



TRIER AUJOURD'HUI POUR PRÉSERVER LE FUTUR

Trier vos déchets est un **geste simple, primordial pour l'environnement et nos économies.**

En effet, **le mauvais tri coûte deux fois plus cher à chacun d'entre nous.**

Sachez que les déchets collectés sont triés au centre de tri de Rambouillet puis dirigés vers les usines de traitement appropriées selon les matières.

En cas de mauvais tri, les déchets sont rejetés puis renvoyés vers l'incinération et donc refacturés. Le coût est alors doublé.

C'est pourquoi, en cas de doute, il est toujours conseillé de jeter aux ordures ménagères pour éviter ce surcoût.

Dans ce guide nous vous rappelons comment **trier** les différentes matières de **manière efficace.** Seul le verre reste collecté en bornes d'apport volontaire réparties sur l'ensemble du territoire. Pour les autres déchets, des déchèteries sont à votre disposition.

Votre implication est l'outil de la réussite.



Toute anomalie de tri constatée entrainera la non collecte du bac (bac scotché).

Il appartient à l'usager de retenir son bac de manière conforme aux prescriptions de tri mentionnées dans ce guide.



AUTOCOLLANT



TRI NON CONFORME

Votre bac n'a pas été collecté

Demandez le guide du tri

0800 558 598

En cas de doute il est toujours préférable de mettre aux ordures ménagères (bac noir)



Présence de déchets non recyclables

Verres	Sacs d'emballage ordures ménagères
Vêtements Chaussures	Films et sacs plastiques
Appareils électriques Et informatiques	Barquettes alimentaires
Bois	Pots yaourts Beurre Etc...
Polystyrènes	Pots de Fleurs
Métaux	Piles Batteries

**UN BAC BIEN TRIÉ
= UN BAC COLLECTÉ**

Une bonne compréhension des règles de tri permet des économies pour tous, tant au niveau de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, qu'au niveau du traitement des matières premières.

Nous économisons donc un traitement des déchets coûteux ainsi que des frais de transport élevés et polluants.



LE VERRE

Qu'est ce que le verre ?

Le verre se compose de sable (la silice), de calcaire et de carbonate de soude. Il peut également être obtenu à partir de verre recyclé. Le verre est recyclable à l'infini.



Les bornes à verre sont à votre disposition :

- dans vos communes •
- dans chaque déchèterie •



Ce qui est autorisé



Ce qui est interdit dans les bornes à verre, va en déchèterie



LES DÉCHÈTERIES

Elles sont gérées par Sitreva qui a en charge le traitement et la valorisation des déchets.

	PIERRES 02 37 27 53 57	HARLEVILLE 02 37 90 92 72	DROUE/ DROUETTE 02 37 83 62 84	NOGENT- LE-ROI 02 37 51 96 53	OUARVILLE 02 37 22 15 48
LUNDI	9H - 12H45 14h - 17h45	9H - 12H45 14h - 17h45	FERMÉ	9H - 12H45 14h - 17h45	9H - 12H45 14h - 17h45
MARDI	FERMÉ	9H - 12H45 14h - 17h45	FERMÉ	9H - 12H45 14h - 17h45	FERMÉ
MERCREDI	FERMÉ	FERMÉ	9H - 12H45 14h - 17h45	FERMÉ	FERMÉ
JEUDI	9H - 12H45 14h - 17h45	FERMÉ	9H - 12H45 14h - 17h45	FERMÉ	9H - 12H45 14h - 17h45
VENDREDI	9H - 12H45 14h - 17h45	9H - 12H45 14h - 17h45	9H - 12H45 14h - 17h45	9H - 12H45 14h - 17h45	FERMÉ
SAMEDI	9H - 12H45 14h - 17h45	9H - 12H45 14h - 17h45	9H - 12H45 14h - 17h45	9H - 12H45 14h - 17h45	9H - 12H45 14h - 17h45
DIMANCHE	9H - 12H45	FERMÉ	9H - 12H45	9H - 12H45	FERMÉ

Les déchèteries sont fermées les jours fériés et la semaine entre le 24 et le 31 décembre.



vous triez, nous valorisons



Portes Ouvertes du centre de tri une fois par an

Les conditions d'accès sont consultables sur www.sitreva.fr

Les infos en temps réel via facebook.com/sitreva/

Pour obtenir votre pass'déchèterie, inscrivez-vous en ligne sur

www.sitreva.fr





Le bon tri en 3 gestes

Pour le recyclage, chez moi je trie les emballages et les papiers

En plastique

(uniquement bouteilles et flacons.
je peux laisser les bouchons dessus)



En métal



En carton



Les journaux, magazines et publicités (sans les films plastiques)



Règles de base :

- Je ne mets pas les emballages dans des sacs plastiques
- En cas de doute, je jette aux ordures ménagères
- Les emballages sont vidés et raclés

Pour le recyclage, j'apporte...

dans les bornes d'apport volontaire* :

Les bouteilles, bocaux, flacons et pots en verre



* ou bien dans mon bac à verre
si j'en suis équipé.



en déchèterie :



Les végétaux, la ferraille, les appareils électriques
et électroniques, les produits chimiques, les gros
cartons, les gravats, les meubles...

Consultez la liste des produits admis en déchèterie
sur www.sitreva.fr et téléchargez le guide des déchèteries

Je jette aux ordures ménagères

Les restes de repas



Les barquettes, gobelets, sacs et films plastiques



Les emballages souillés



La vaisselle, les couches, les coques plastiques...



COMPRENDRE VALORISER ECONOMISER

UN GESTE SIMPLE AU QUOTIDIEN !

 **N° Vert** **0800 558 598**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

*Objectif réduire
nos déchets !*

Création et Impression : Topp Imprimerie
5 ZA croix-Saint-Mathieu - 28320 GALLARDON
Tél. : 02 37 31 08 00
 **IMPRIM'Vert*** © 2017 - 6219



SERVICE COLLECTE

5 rue de la grosse borne 28130 PIERRES
Tél. : 02 37 27 57 12 – www.porteseureliennesidf.fr
E-mail : contact.technique.om@porteseureliennesidf.fr